

Barkmere, le 2 août 2016

Chères citoyennes et chers citoyens,

Ce qui devait arriver, vient d'arriver. Comme plus de 40 autres lacs dans les Laurentides, c'est maintenant confirmé que le Lac des Écorces contient le myriophylle à épis (*Myriophyllum Spicatum*). Cette plante est probablement le plus grave désastre environnemental qui a attaqué les lacs, surpassant les dommages des cyanobactéries. Certains lacs, comme le Lac à la Truite de Sainte-Agathe, sont maintenant irrémédiablement condamnés : il y est impossible de nager, les espèces naturelles ont disparu, et la surface de l'eau ressemble à un impénétrable tapis.

Un citoyen inquiet nous a envoyé des photos d'une plante suspecte la semaine dernière.



Nous avons pris des échantillons et les avons fait identifier positivement par trois différents biologistes. L'administration de la Ville a commencé à identifier les secteurs infestés avec des cordes et des bouées. Jusqu'à maintenant, des sections de la baie Silver ont été identifiées, et la plus grande partie de l'entrée du Lac. Le biologiste et professeur de l'Université de Montréal, M. Richard Carignan, qui a visité la zone mardi matin, croit que le myriophylle est entré dans le Lac à partir des lacs en amont via le ruisseau à la tête du Lac. Les seules autres sources possibles, à part le bassin versant, sont les bateaux visiteurs et les hydravions.



Cette plante se reproduit surtout par bouturage, soit des parties de la tige, qui une fois coupées, tombent ailleurs sur le fonds et prennent racine. Comme la plupart des plantes aquatiques, les feuilles et les tiges sont tendres et fragiles.

N'ESSAYEZ PAS DE RETIRER LES PLANTES si vous en voyez. Simplement avisez l'Hôtel de Ville, en appelant au 819-687-3373 ou par une de nos adresses de courriel : dg@barkmere.ca, Inspecteur@barkmere.ca or mairie@barkmere.ca.

NE NAVIGUEZ PAS dans les zones infestées: PAS DE BATEAUX À MOTEUR, PAS DE CANOËS, PAS DE KAYAKS. Mêmes les rames peuvent couper les tiges, et l'infestation va se propager davantage. Et vous pouvez imaginer ce que les hélices peuvent faire...

Je vous implore de retenir votre curiosité! **Ne visitez pas les zones infestées.** La plante croit dans les endroits peu profonds, mais peut aussi vivre dans 20 pieds d'eau. Les boutures peuvent s'attacher à des parties de vos bateaux. Donc, s'il vous plait, veuillez arrêter de naviguer près des rives, car vous allez simplement contribuer à la prolifération. Si votre propriété est située dans l'une des zones, veuillez contacter l'Hôtel de Ville, nos employés vous aideront à trouver une solution pour atteindre votre chalet par bateau, et limiter des dommages encore plus grands. Nous insistons également que tous les résidents restent loin de la tête du Lac jusqu'à nouvel ordre. Le myriophylle peut se propager à tout le Lac très, très rapidement.

La Ville est à prendre des mesures et a consulté des experts afin d'entreprendre les actions appropriées. Selon le professeur Carignan, l'infestation du Lac des Écorces est relativement récente, soit deux ou trois ans au plus. Ceci veut dire que nous pouvons possiblement encore contrôler l'expansion, si nous prenons des actions immédiates.

Nous continuerons à émettre des bulletins lorsque d'autres actions seront mises en œuvre, comme des relevés scientifiques pour identifier toutes les zones, et des plongeurs spécialisés qui peuvent commencer à retirer les plantes existantes de façon sécuritaires. Encore une fois, vous ne pouvez pas retirer les plantes vous-mêmes de façon sécuritaires.

Nous travaillons de concert avec CRÉ Laurentides, une organisation vouée à la défense environnementale qui a étudié le phénomène et aide les municipalités et les citoyens à prendre action. Vous pourrez trouver ce document détaillé sur notre site Internet en page d'accueil au www.barkmere.ca

Nous devons répandre l'information, pas le myriophylle.

Luc Trépanier
Maire de Barkmere